

BTS Comptabilité et Gestion des Organisations

Une passerelle pour préparer l'expertise comptable (DECF-DESCF)

Définition

Le titulaire du BTS CGO intervient en entreprise ou en cabinet comptable à 3 niveaux

- traitement des obligations comptables, fiscales et sociales
- détermination des résultats d'exploitation
- élaboration des indicateurs de gestion et de la prévision

Emplois visés

Les débouchés sont variés :

- adjoint du responsable d'un service comptable et financier dans une entreprise commerciale, industrielle, une banque, les assurances ou le secteur public
- collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable, cabinet d'audit, centre de gestion agréé ou cabinet de conseil

Niveau d'études et compétences générales

- tout baccalauréat
- rigueur et méthode, capacité à prendre du recul et à développer une vision globale de l'entreprise, capacité d'adaptation, discrétion, aptitude à observer un devoir de réserve

Durée de la formation

- 2 ans

Rythme hebdomadaire

Classique	4 jours de cours et 1 journée d'actions professionnelles 8 semaines de stages en milieu professionnel
------------------	--

ENSEIGNEMENT GENERAL

❶ FRANÇAIS

- techniques d'expression orale
- préparation de l'épreuve écrite : synthèse (notée sur 40), écriture personnelle avec analyse des documents proposés (notée sur 20)

**❷ LANGUES VIVANTES : LV1 OBLIGATOIRE
LV2 EN OPTION**

- acquisition du langage commercial administratif et économique
- expression orale (à partir de documents écrits, audio ou vidéo)
- expression écrite

❸ MATHÉMATIQUES

- La fonction d'une variable réelle
- Le calcul différentiel et intégral
- Les dérivées et intégrales
- Les suites arithmétiques et géométriques
- Les statistiques descriptives
- Le calcul des probabilités
- Les statistiques inférentielles

❹ ÉCONOMIE GÉNÉRALE

- la coordination des décisions économiques par l'échange
- la création de richesses et la croissance économique
- la répartition des richesses
- le financement des activités économiques
- la politique économique dans le cadre européen
- la gouvernance de l'économie mondiale

❺ DROIT

- l'individu et le travail
- les structures et les organisations
- le contrat, support de l'activité de l'entreprise
- l'immatériel dans la relation économique
- l'entreprise face au risque

❻ MANAGEMENT

- entreprendre et diriger
- élaborer une stratégie
- adapter la structure
- mobiliser les ressources

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

PROCESSUS N°1

- Gestion comptable des opérations commerciales

PROCESSUS N°2

- Gestion des relations avec les salariés et les organismes sociaux

PROCESSUS N°3

- Gestion fiscale et relations avec l'administration des impôts

PROCESSUS N°4

- Production et analyse de l'information financière

PROCESSUS N°5

- Gestion des immobilisations et des investissements

PROCESSUS N°6

- Gestion de la trésorerie et du financement

PROCESSUS N°7

- Détermination et analyse des coûts

PROCESSUS N°8

- Prévision et gestion budgétaire

PROCESSUS N°9

- Mesure et analyse de la performance

PROCESSUS N°10

- Organisation du système d'information comptable et de gestion

CONDUITE ET PRÉSENTATION D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES (CPAP)

• Préparation pour l'examen de 5 fiches portant sur des travaux effectués en entreprise et d'un dossier mémoire

- L'épreuve orale comporte une présentation et un entretien avec argumentation.
- L'épreuve pratique permet au candidat d'expliquer ses méthodes et de commenter les supports contenus dans les fiches et le dossier mémoire.

REGLEMENT D'EXAMEN

Intitulé des épreuves	Mode	Durée	Coeff.
Epreuves obligatoires			
E1. Culture et Expression			
E1.1 Français	Écrit	4 H	2
E1.2 Langue vivante étrangère 1	Oral	20 min	2
E2. Mathématiques	Écrit	2 H	2
E3. Économie – Droit – Management			
E3.1 Économie / Droit	Écrit	4 h	2
E3.2 Management	Écrit	3 h	1
E4. Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales	Écrit	4 H	4
E5. Analyse de gestion et organisation du système d'information	Écrit	4 H	4
E6. Conduite et présentation d'activités professionnelles	Pratique et Oral	50 min (avec 25 min préparation)	3
Epreuve(s) facultative(s)			
EF1. Langue vivante étrangère 2	Oral	20 min	1

(Document non contractuel)